

31 août 2005

05.341

Question Elisabeth Bernoulli**Après les intempéries...**

Après les intempéries dévastatrices qu'ont subies les cantons voisins et de Suisse centrale la semaine dernière, le Conseil d'Etat peut-il nous informer:

- des outils existants quant à la connaissance d'éventuelles régions sensibles de notre canton;
- des mesures préventives qui ont été ou seront prises pour éviter le plus possible ce genre de situations dramatiques dans notre canton?

Cosignataires: L. Amez-Droz, O. Haussener, F. Monnier, P.A. Steiner, Y. Botteron, D. Humbert-Droz, Ph. Gnaegi, T. Humair, C. Hostettler, J.-F. de Montmollin, P. Castella et J.-M. Jeanneret.